

CONSEIL MUNICIPAL

7 décembre 2023

Spectateur présent : Thierry Dran

Absents excusés : Vincent Odille qui donne pouvoir à Vincent Bonnaire, Philippe Jules qui donne pouvoir à Didier Krebs

Secrétaire de séance : Patrice Laurent

LECTURE DES DÉLIBÉRATIONS

DELIBERATION RACHAT DE PARCELLES RUE DU STADE

Madame le Maire informe l'assemblée que des parcelles rue du Stade doivent être reprise par la commune afin de mettre à jour les écritures.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

INFORMATIONS PLUI

Mme la Maire a participé à une réunion à la CCMC concernant le périmètre constructible de la commune dans le cadre du PLUI. Il s'avère que ce périmètre pourrait être quelque peu étendu.

DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET

Madame le Maire informe l'assemblée que des rappels de cotisations de 2019 à 2023 ont été effectués par le centre de gestion pour une somme d'environ 5 000 €, ce qui a créé un déséquilibre budgétaire pour le traitement des paies de décembre.

Les modifications suivantes ont été proposées :

- Dépenses de fonctionnement chapitre 11 article 615231 : - 600 €
- Dépenses de fonctionnement chapitre 65 article 65311 : + 600 €

- Dépenses de fonctionnement chapitre 11 article 615231 : - 7 500 €
- Recettes de fonctionnement chapitre 12 article 6413 : + 7 500 €

- Dépenses de fonctionnement chapitre 11 article 615231 : - 4 800 €
- Recettes de fonctionnement chapitre 12 article 6450 : + 4 800 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

PREVISIONS INVESTISSEMENTS BUDGET 2024

Il est envisagé la construction d'un nouveau columbarium dans le nouveau cimetière.

La mise en peinture des grilles devant la mairie pour la somme de 2500 € qui comprendrait la dépose des grilles, le décapage et la peinture en poudre époxy.

TOUR DE TABLE

Monsieur Didier Krebs demande si la prime pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents de la fonction territoriale pourraient être mise en place pour les agents de la commune.

Madame Caroline Kandel informe qu'un spectacle de Noël est organisé le mercredi 20 décembre 2023 à 15 h 30 à la salle communale.

Monsieur Stéphane Derue demande si l'entreprise Maurice Pierre est intervenue pour les luminaires défailants.

Monsieur Vincent Bonnaire demande quels événements vont être organisés par le foyer et la commune en 2024 :

La commune va organiser les vœux du maire, le repas des anciens, le 14 juillet, la fête patronale.

Le foyer va organiser la brocante et à voir pour la chasse aux œufs et Halloween.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 h 40.

Le prochain conseil municipal est prévu le mardi 23 janvier 2024.